



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Portage Mutual demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2021

Toronto, le 11 mai 2021 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la compagnie Portage La Prairie Mutual Insurance (Portage Mutual) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de Portage Mutual aidera à soutenir une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale pour sensibiliser la population à la valeur importante que les courtiers d'assurances apportent à leurs clients – choix, conseils et défense des intérêts.

Cet investissement aidera aussi à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC en ce qui concerne les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral, plaidoyer qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Le rôle du courtier d'assurances, qui agit comme conseiller auprès des clients et qui représente leurs intérêts auprès des assureurs, prend tout son sens dans la période que nous traversons en ce moment. Nous nous félicitons de soutenir les efforts de l'ACAC en matière de sensibilisation et de protection des consommateurs », indique John Mitchell, président et chef de la direction de Portage Mutual.

Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC, ajoute : « Portage Mutual est un partenaire apprécié de l'ACAC. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter, cette année encore, sur ce soutien financier qui témoigne de l'attachement de Portage Mutual pour le réseau de courtage. Cet investissement souligne le rôle essentiel que les courtiers jouent auprès des clients par la qualité de leurs services, particulièrement en cette période difficile. »

À propos de Portage Mutual

La compagnie Portage la Prairie Mutual Insurance (Portage Mutual) a été fondée en octobre 1884 sur la foi des principes de sécurité, d'intégrité, de travail assidu et de service à la clientèle personnalisé. En tant que société appartenant exclusivement à des intérêts canadiens, Portage Mutual fonde son succès sur l'honnêteté des services proposés aux titulaires de police et sur la réelle préoccupation des employés pour leur sécurité financière. Nous réussissons en offrant des prix raisonnables et des produits d'assurance souples, et en soutenant le travail de nos courtiers par la qualité exemplaire de notre service. Au sein de Portage Mutual, nous croyons qu'il est important de faire preuve d'intégrité. L'intégrité est une qualité aussi importante aujourd'hui qu'il y a 130 ans, et c'est sans doute ce qui explique pourquoi les clients de Portage Mutual sont aussi loyaux.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications

Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca

<https://www.ibac.ca/?lang=fr>